



DURÉE DES ÉTUDES

2 ans (4 semestres)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

Certains cours sont donnés en anglais.

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor en géographie, architecture, architecture du paysage, environnement, droit, science politique, sociologie, histoire, anthropologie, ethnologie ou titre jugé équivalent.

Admission sur dossier.

Les étudiants HES de disciplines en lien avec l'aménagement du territoire peuvent accéder à ce Master sous réserve d'acceptation de leur dossier et du suivi d'un programme complémentaire de co-requis (entre 10 et 30 crédits).

Maîtrise universitaire / Master

LE MASTER EN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

propose une formation poussée dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du paysage, tant au Nord qu'au Sud. Privilégiant un rapport étroit avec la pratique (ateliers de projet, stages), il permet aux étudiant-e-s de développer des compétences de premier plan tant du point de vue de l'établissement de diagnostics territoriaux que de la conception, de la projection, de la planification territoriale ou de la coordination de la fabrique urbaine. Il offre également aux étudiants la possibilité d'acquérir une bonne maîtrise des outils techniques, juridiques et pratiques mobilisés au quotidien par les professionnels en activité.

La dimension critique de l'activité n'est pas négligée; si les étudiant-e-s sont appelé-e-s à maîtriser un certain nombre de techniques et d'outils, ils ou elles doivent aussi être capables de développer une approche réflexive du territoire, leur permettant de mieux anticiper les problèmes contemporains et futurs pour proposer des solutions innovantes.

Dès la rentrée 2019, le Master en développement territorial devient un master conjoint UNIGE/HES-SO, proposant 6 orientations, 3 portées par l'UNIGE, 3 par la HES-SO.

ORIENTATIONS UNIGE AU CHOIX:

Développement régional | Développement territorial des Suds | Urbanisme de projet

ORIENTATIONS HES-SO AU CHOIX:

Ingénierie géomatique | Architecture du paysage | Urbanisme opérationnel

OBJECTIFS:

Le Master en développement territorial offre un cursus complet dans les domaines liés au territoire, à la ville et au paysage. Il s'appuie sur une pédagogie par ateliers qui valorise les méthodes et outils propres aux métiers du territoire (diagnostic, projet, dessin, représentation cartographique, maquette, etc.).

Il a pour objectif d'offrir une formation initiale approfondie et professionnalisante.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE:

Les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre, en complément du Master en développement territorial, le Certificat complémentaire en géomatique (30 crédits). L'objectif du certificat est d'offrir une formation centrée sur les nouvelles technologies de simulation à référence spatiale, dans une perspective interdisciplinaire et pratique.

PROGRAMME D'ÉTUDES

4 semestres (max. 6 semestres) | 120 crédits ECTS

Premier semestre

Enseignements de base communs à toutes les orientations (18 à 30 crédits):

- Atelier pratique
- Cours théoriques

Deuxième et troisième semestres

Enseignements spécifiques à chaque orientation (48 à 60 crédits):

- Ateliers pratiques
- Cours théoriques

Cours à choix en rapport avec l'orientation choisie (12 crédits)

Quatrième semestre

30 crédits

Mémoire de recherche, de stage, de projet individuel ou collectif.

Le mémoire est en rapport avec l'orientation choisie.

CALENDRIER ACADÉMIQUE

www.unige.ch/sciences-societe/etudiants/horaires

NIVEAU DE FRANÇAIS REQUIS PAR L'UNIGE

Epreuve générale à valeur éliminatoire pour les non francophones, à l'exception des cas décrits:

www.unige.ch/examenfrancais

MOBILITÉ

La Faculté permet la mobilité au niveau du master pour un semestre. La mobilité est possible dès le 3^e semestre. Le nombre de crédits est limité à un maximum de 30 crédits dans la faculté d'accueil. Le mémoire ne peut faire l'objet d'aucune équivalence.

www.unige.ch/exchange

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Master en développement territorial forme les étudiant-e-s aux métiers de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement territorial, de l'architecture du paysage et de la gestion de l'environnement. Ces métiers peuvent être exercés dans des contextes variés: bureaux d'étude, services cantonaux ou municipaux de l'aménagement, collectivités locales, parcs naturels régionaux, organismes de coopération, agences de recherche, etc.

TAXES UNIVERSITAIRES

CHF 500.- par semestre

INSCRIPTION

Par orientation

Délai: 28 février 2019

www.unige.ch/admissions

CONTACTS RELATIFS AUX ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANT-E-S

T. +41 (0)22 379 80 00
secretariat-etudiants-sds@unige.ch

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

Nicole Efrancey Dao
T. +41 (0)22 379 08 76
Nicole.Efrancey@unige.ch

CONTACT POUR LES ORIENTATIONS HES-SO

master.mdt@hes-so.ch

www.unige.ch/sciences-societe